



Le 22 septembre 2014

Madame Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Réduction des services de Postes Canada

Madame la ministre,

Vous trouverez ci-joint une copie conforme de la résolution 14-09-129 adoptée par le conseil municipal d'East Hereford à sa dernière assemblée. Nous nous opposons fermement aux réductions de service de Postes Canada. Déjà, nous subissons l'installation des boîtes communautaires en milieu rural, privant ainsi certains de nos résidants de recevoir leur courrier, compte tenu qu'ils sont sans moyen de transport pour se rendre à ces boîtes.

Nous vous demandons d'intervenir afin que les populations canadiennes soient consultées sur le genre de services qu'ils souhaitent recevoir de Postes Canada.

Assurés de votre écoute attentive à notre demande, veuillez agréer, Madame la ministre, nos sentiments les plus respectueux.

La secrétaire-trésorière

Diane Lauzon Rioux

cc. Monsieur Jean Rousseau, député de Compton-Stanstead

Monsieur Denis Lemelin, président, Syndicat des Travailleurs et travailleuses des postes

Monsieur Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités

15, rue de l'Église
East Hereford (Québec)
J0B 1S0

Tél. : 819 844.2463

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD TENUE LE DEUXIÈME JOUR DE SEPTEMBRE DEUX MILLE QUATORZE À DIX-NEUF HEURES À LA SALLE DU CONSEIL SISE AU QUINZE, RUE DE L'ÉGLISE EAST HEREFORD ET FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE RICHARD BELLEVILLE

**Résolution 14-09-129
Non aux compressions de Postes Canada**

ATTENDU que Postes Canada a informé la Municipalité d'East Hereford d'une réduction «possible» des heures d'ouverture du bureau de postes d'East Hereford dans une correspondance datée du 20 août 2014;

ATTENDU que «réduction possible» signifie clairement pour la Municipalité d'East Hereford que la décision de réduire les heures d'ouverture du comptoir postal est déjà prise;

ATTENDU que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces possibles changements, empêchant ainsi les personnes les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU que la fermeture de bureaux de postes, la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile vont à l'encontre de la vitalité des communautés, particulièrement en milieu rural;

ATTENDU que Postes Canada est un service public qui doit être préservé;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Isabelle, appuyé par la conseillère Sonia Côté résolu **QUE**:

Le conseil municipal d'East Hereford s'oppose fermement à une réduction des heures d'ouverture de son comptoir postal;

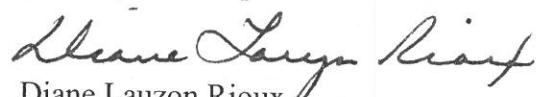
Le conseil municipal exige de la ministre responsable de Postes Canada qu'elle annule les changements aux services annoncés par Postes Canada;

Le conseil municipal réclame au gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Une copie de cette résolution soit adressée à Madame Lisa Raitt, ministre des Transports, à M. Jean Rousseau, député fédéral de Compton-Stanstead, à Monsieur Denis Lemelin, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes et à Monsieur Brad Woodside, président de la Fédération canadienne des municipalités.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme
Sous réserve des approbations
Ce 22e jour de septembre 2014


Diane Lauzon Rioux
Secrétaire-trésorière